Charte des parents

Vous souhaitez faire adhérer votre enfant à notre groupe Scouts et Guides de France.

En votre qualité de parents, il est essentiel que vous validiez votre attachement aux valeurs et à la pédagogie scoute par votre action au sein du groupe.

Cette charte a pour vocation de définir le rôle des parents au sein de notre structure.

Le scoutisme agit en complément de l'éducation des familles. Les activités y sont animées par des bénévoles qui prennent de leur temps pour se former et permettre à votre enfant de vivre le scoutisme en toute sécurité et selon le projet éducatif de l'association.

Nous vous demandons de prendre les engagements suivant :

Je soussigné ……..Parent de …….. dans l'unité …….. Groupe de Saint-Avé m'engage à :

- ✓ Veiller à la participation de mon enfant à toutes les activités de l'unité et à sa ponctualité.
- ✓ Veiller à ce que mon enfant porte la tenue scoute à chaque réunion (chemise propre avec insignes, foulard du groupe)
- ✓ Contacter à l'avance les chefs et cheftaines en cas de problème d'assiduité ou de retard
- ✓ Répondre aux mails et courriers qui demandent une réponse, veiller au paiement à l'avance des participations demandées pour les activités.
- ✓ Informer en toute confidentialité, le responsable d'unité de mon enfant de toute information utile à sa sécurité ou son développement (vaccination, allergie, difficultés particulières,...).
- ✓ Contacter ses cheftaines dès que j'ai une interrogation sur la vie de son unité ou sur ses activités.
- ✓ Participer aux temps forts du groupe et aux réunions de parents (deux réunions par an dont une pour le camp) et m'informer des projets en cours .
- ✓ Participer si nécessaire à tour de rôle au covoiturage pour les weekends et pour le camp et contribuer à la vie du groupe.

A Saint-Avé le……

Signature parent *Signature chef d'unité*